

c) Index des 16 photomontages de l'aire d'étude immédiate

A cette échelle, le projet est largement visible. La base des éoliennes est souvent masquée mais les éoliennes sont visibles dans leur grande majorité. Elles initient un rapport d'échelle différent. Le projet, par le nombre et la taille des éoliennes (en privilégiant 165 m de hauteur au lieu des 180 m envisagés au départ du projet) mais surtout par le fin travail d'implantation des machines, offre une vision claire et régulière selon tous les angles de vue illustrés. Il crée un événement important et de qualité au sein de ce paysage très proche.

NOMBRE DE PHOTO MONTAGES	N° DU PHOTO MONTAGE	INTÉRÊT DU POINT DE VUE	DISTANCE À L'ÉOLIENNE LA PLUS PROCHE	COMMENTAIRE	N° DE LA PAGE
1	144	Route D84	E1 _ 171 m	Vision franche	287
2	140	Route D912	E3 _ 488 m	Vision franche	291
3	6	Hameau de Piégut/ Route D912	E3 _ 626 m	Vision franche et partielle	297
4	11	Hameau les Rebras	E4_650 m	Vision franche et partielle	303
6	16	Hameau le Mazier	E5 _ 668 m	Vision franche et partielle	309
5	13	Hameau la Chirade	E4 _ 717 m	Vision franche	313
7	35	Hameau le Noyer	E3 _ 827 m	Vision franche et partielle	317
8	22b	Hameau Puy Roger	E6 _ 864 m	Vision franche et partielle	321
9	17	Hameau la Villaubrun	E6_ 894 m	Vision franche et partielle	327
10	20	Hameau le Ruffasson	E6 _ 1007 m	Vision franche et partielle	331
11	8	Hameau la Boutinotière	E4 _ 1097 m	Vision franche et partielle	335
12	22a	Hameau Bois Carton	E6 _ 1429 m	Vision franche	339
13	160	Route D220	E4 _ 1444 m	Vision franche et partielle	343
14	38	Hameau la Villauger	E2 _ 1767 m	Vision franche et partielle	347
15	41	Hameau Margot	E1 _ 1839 m	Vision franche et partielle	351
16	47b	Route D44	E1 _ 2692 m	Vision franche et partielle	355

F325 _ TABLEAU RÉCAPITULATIF DES PHOTOMONTAGES RÉALISÉS DEPUIS L'AIRE D'ÉTUDE TRÈS RAPPROCHÉE (SOUS SECTEUR DE L'AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE)

Légende :

- Vues ou covisibilités franches ou franches et partielles
- Vues ou covisibilités partielles et/ou très partielles à négligeables
- Ni vue ni covisibilité identifiée

d) Index des 40 photomontages de l'aire d'étude rapprochée

A cette échelle, la vision du projet n'est plus automatique. Au gré de la perspective, des éléments du quotidien (végétation, bâti, topographie) parviennent, plus régulièrement, à masquer partiellement à très partiellement les éoliennes (sur un photomontage sur deux en moyenne). Les vues franches se raréfient (5 vues) au profit d'un masquage total du projet (18 vues). Les distances inter-éoliennes et la disposition très régulières, offrent une vision harmonieuse du projet selon un grand nombre d'angles de vue.

NOMBRE DE PHOTO MONTAGES	N°DU PHOTO MONTAGE	INTÉRÊT DU POINT DE VUE	DISTANCE À L'ÉOLIENNE LA PLUS PROCHE	COMMENTAIRE	N° DE LA PAGE
1	M2	Route D84 / Vallée de la Planche-Arnaise	E1 _ 1590 m	Pas de vue	359
2	M1	Route D84 / Vallée de la Benaize	E3 _ 1666 m	Vision très partielle	363
3	37	Hameau la Peurusse	E3 _ 1917 m	Vision franche	367
4	354	Route, autoroute A20 (aire de repos du Bois Mandé)	E4 _ 1961 m	Vision très partielle	371
5	141	Route D912/ Village de Saint-Sulpice-les-Feuilles	E3 _ 1986 m	Vision franche et partielle	375
6	126	Route D64/ Village d'Arnac-la-Poste	E1 _ 2234 m	Vision franche et partielle	379
7	57	Hameau les Granges	E3 _ 2488 m	Vision négligeable	383
8	128	Village d'Arnac-la-Poste	E1 _ 2674 m	Vision très partielle	387
9	127	Coeur du village d'Arnac-la-Poste/ Patrimoine, église protégée	E1 _ 2683 m	Vision franche et partielle	391
10	63	Coeur du village de Saint-Sulpice-les-Feuilles	E3 _ 2719 m	Pas de vue	395
11	156	Hameau de Clairbize/Route D10	E6 _ 2781 m	Vision très partielle	399
12	45	Hameau l'Héritière	E1 _ 3145 m	Vision très partielle	403
13	64	Route D84	E3 _ 3145 m	Pas de vue	407
14	111	Patrimoine, dolmen de l'héritière / Route D44	E1 3271 m	Vue partielle	411
15	163	Route D6	E4 _ 3351 m	Vision très partielle	415
16	134	Route D220/ covisibilité avec la silhouette d'Arnac-la-Poste/ patrimoine, abords du relais de Montmagnier	E1_4714 m	Vision partielle	419
17	356	Route D912 / Paysage emblématique (PE3)	E6 _ 4789 m	Vision partielle	423
18	345	Tourisme, église de Maillac-sur-Benaize	E1 _ 4947 m	Pas de vue	427
19	166	Patrimoine, château de Vareilles	E6 _ 4991 m	Pas de vue	431
20	118	Village Maillac-sur-Benaize	E3 _ 5020 m	Vue partielle	435

NOMBRE DE PHOTO MONTAGES	N°DU PHOTO MONTAGE	INTÉRÊT DU POINT DE VUE	DISTANCE À L'ÉOLIENNE LA PLUS PROCHE	COMMENTAIRE	N° DE LA PAGE
21	351	Paysage emblématique (PE2)/ Route entre Jeux et le Lac de Chaume	E4 _ 5322 m	Pas de vue	439
22	352	Paysage emblématique (PE2)/Lieu touristique, abords du restaurant du lac de Chaume	E4 _ 5331 m	Pas de vue	443
23	70	Village les Grands Chézeaux/ Route D84	E4 _ 5342 m	Vision négligeable	447
24	350	Paysage emblématique (PE2)/Route entre Jeux et le Lac de Chaume	E4 _ 5372 m	Pas de vue	451
25	168	Route D1	E6 _ 5532 m	Vision très partielle	455
26	179	Paysage emblématique (PE2)/ Village de Jeux/ Route D70	E4 _ 5643 m	Vision négligeable	459
27	164	Patrimoine, église de Vareilles/ Route D1	E6 _ 5711 m	Pas de vue	463
28	M3	Route D93 / Paysage emblématique (PE 4)	E1 _ 5761 m	Vision partielle	467
29	M4	Paysage emblématique (PE 4)	E1 _ 5822 m	Vision partielle	471
30	89	Route D912	E1 _ 5847 m	Vision franche et partielle	475
31	165	Village de Vareilles/Patrimoine, covisibilité avec l'église et le château de Vareilles	E6 _ 5854 m	Vision très partielle	479
32	78	Village Saint-Georges-les Landes	E3 _ 6067 m	Pas de vue	483
33	346	Paysage emblématique (PE1)/ Route, D60 / Lieu touristique : abords du lac de Mondon	E1 _ 6108 m	Pas de vue	487
34	103	Route D63	E1 _ 6658 m	Pas de vue	491
35	316	Paysage emblématique (PE1)/ Tourisme, base de loisir de Mondon	E3 _ 6675 m	Pas de vue	495
36	348	Paysage emblématique (PE1)/ Lieu touristique, entrée du camping du lac de Mondon	E1 _ 6741 m	Pas de vue	499
37	347	Paysage emblématique (PE1)/ Lieu touristique, entrée du camping du lac de Mondon	E1 _ 6746 m	Pas de vue	503
38	349	Paysage emblématique (PE1)/ Route D60	E1 _ 7250 m	Pas de vue	507
39	98	Hameau les Chiers/ Route D63	E1 _ 7791 m	Pas de vue	511
40	84	Paysage emblématique (PE1)/ Village de Cromac	E3 _ 8139 m	Pas de vue	515

F326 _ TABLEAU RÉCAPITULATIF DES PHOTOMONTAGES RÉALISÉS DEPUIS L'AIRES D'ÉTUDE RAPPROCHÉE (HORS SOUS SECTEUR TRÈS RAPPROCHÉ)

e) Index des 10 photomontages de l'aire d'étude intermédiaire, sous secteur de l'aire d'étude éloignée

À cette échelle, le projet n'est pas visible sur plus de la moitié des vues présentées (7 panoramas sur lesquels les éoliennes ne sont pas visibles). Cela démontre les effets de la distance et de la densité végétale (bocage) sur la visibilité des éoliennes. Lorsqu'il est visible, le projet ne l'est que de façon très partielle (3 vues) à négligeable (1 vue). Il occupe alors un angle visuel plus réduit dans les panoramas et la prégnance des éoliennes diminue. Les éléments du paysage en avant-plan, imposent à nouveau leur rapport d'échelle (effets de la perspective).

NOMBRE DE PHOTO MONTAGES	N°DU PHOTO MONTAGE	INTÉRÊT DU POINT DE VUE	DISTANCE À L'ÉOLIENNE LA PLUS PROCHE	COMMENTAIRE	N° DE LA PAGE
1	LS-O	Ville de la Souterraine / Route D1	E4 _ 8007 m	Pas de vue	519
2	357	Patrimoine protégé, Manoir de Lavaud	E6 _ 8879 m	Pas de vue	523
3	SMS	Village de Saint Maurice-la-Souterraine	E4_ 8882 m	Pas de vue	527
4	358	Patrimoine protégé, église de Saint-Maurice-la-Souterraine / Village de Saint-Maurice-la-Souterraine	E6 _ 9215 m	Pas de vue	531
5	96	Village de Saint-Léger-Magnazeix	E1 _ 9789 m	Pas de vue	535
6	245-2	Route, N145	E1 _ 9904 m	Vision très partielle	539
7	LS-E	Covisibilité avec la silhouette de la ville de la Souterraine / Route D72	E4 _ 9119 m	Pas de vue en été/ vue négligeable en hiver	543
8	245-1	Route, N145	E1 _ 9926 m	Pas de vue	547
9	245-3	Route, N145	E1 _ 9955 m	Vision très partielle	551
10	SSL-2	Route D44	E1 _ 10812 m	Pas de vue	555

F327 _ TABLEAU RÉCAPITULATIF DES PHOTOMONTAGES RÉALISÉS DEPUIS L'AIRES D'ÉTUDE INTERMÉDIAIRE (SOUS SECTEUR DE L'AIRES D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE)

- Légende :
- Vues ou covisibilités franches ou franches et partielles
 - Vues ou covisibilités partielles et/ou très partielles à négligeables
 - Ni vue ni covisibilité identifiée

f) Index des 27 photomontages de l'aire d'étude éloignée (hors sous secteur intermédiaire)

Sur les 27 photomontages présentés à l'échelle de l'aire d'étude éloignée, 24 ne montrent aucune visibilité du projet. Cela démontre les effets de la distance sur la vision des éoliennes. Les éoliennes, lorsqu'elles sont visibles (3 vues), apparaissent très lointaines et très partielles : leur influence sur le paysage en est considérablement diminuée. La prégnance visuelle des éoliennes est largement affaiblie par la distance.

NOMBRE DE PHOTO MONTAGES	N°DU PHOTO MONTAGE	INTÉRÊT DU POINT DE VUE	DISTANCE À L'ÉOLIENNE LA PLUS PROCHE	COMMENTAIRE	N° DE LA PAGE
1	SSL-1	Village de Saint-Sornin-le-Lac / Route D44	E1 _ 11480 m	Pas de vue	559
2	LCL-1	Village de la Châtre-Langlin	E4 _ 11753 m	Pas de vue	563
3	LCL-2	Village de la Châtre-Langlin	E4 _ 11771 m	Pas de vue	567
4	LCL-3	Village de la Châtre-Langlin	E4 _ 11973 m	Pas de vue	571
5	366	Patrimoine protégé, site protégé (visibilité et covisibilité) (SC D : site protégé : Butte, hameau, château de Brosse et leurs abords)	E3 _ 14124 m	Pas de vue	575
6	362	Patrimoine protégé, site protégé (visibilité et covisibilité) (SC D : site protégé : Butte, hameau, château de Brosse et leurs abords)	E3 _ 14326 m	Vision très partielle	579
7	364	Patrimoine protégé, site protégé (visibilité et covisibilité) (SC D : site protégé : Butte, hameau, château de Brosse et leurs abords)	E3 _ 14384 m	Pas de vue	583
8	359	Patrimoine protégé, abords du château de Fromental / Village de Fromental / Route D63	E1 _ 14394 m	Pas de vue	587
9	363	Patrimoine protégé, site protégé (visibilité et covisibilité) (SC D : site protégé : Butte, hameau, château de Brosse et leurs abords)	E3 _ 14448 m	Pas de vue	591
10	291	Village de Saint-Martin-le-Mault	E3 _ 14449 m	Pas de vue	595
11	222	Patrimoine, dolmen de la Pierre Folle	E6_14458 m	Pas de vue	599
12	360-2	Patrimoine protégé, site protégé (SI B : les Combes de la Cazine)	E6 _ 15021 m	Pas de vue	603
13	365	Patrimoine protégé, site protégé (visibilité et covisibilité) (SC D : site protégé : Butte, hameau, château de Brosse et leurs abords)	E3 _ 15354 m	Pas de vue	607
14	258-1	Route D942	E1 _ 15469 m	Pas de vue	611
15	361	Village de Colondanne / Route D951	E6 _ 15489 m	Pas de vue	615
16	229	Patrimoine, dolmen de Bagnol (MH10)	E1 _ 15725 m	Pas de vue	619

NOMBRE DE PHOTO MONTAGES	N°DU PHOTO MONTAGE	INTÉRÊT DU POINT DE VUE	DISTANCE À L'ÉOLIENNE LA PLUS PROCHE	COMMENTAIRE	N° DE LA PAGE
17	LLE	Village de Lussac-les-Eglises / Route D912	E1 _ 15777 m	Pas de vue	623
18	258	Route D942	E1 _ 15966 m	Pas de vue	627
19	235	Village de Morterolles, covisibilité / Route D220	E1 _ 16253 m	Pas de vue	631
20	SBS	Patrimoine protégé, site protégé (SE I : Vieux village de Saint-Benoit-dus-Sault)	E4 _ 16298 m	Pas de vue	635
21	368	Village de Lussac-les-Eglises / Route D912	E1 _ 16488 m	Pas de vue	639
22	337	Route D5	E4 _ 16512 m	Vision très partielle	643
23	367	Village de Lussac-les-Eglises / Route D912	E3 _ 16613 m	Pas de vue	647
24	295	Route D36	E3 _ 17268 m	Pas de vue	651
25	361-2	Patrimoine protégé, église de Parnac / Village de Parnac	E4 _ 17281 m	Pas de vue	655
26	288	Patrimoine, église de Tilly	E3 _ 18437 m	Pas de vue	659
27	360	Village de Dun-le-Palestel	E6 _ 20030 m	Vision négligeable	663

F328 _ TABLEAU RÉCAPITULATIF DES PHOTOMONTAGES RÉALISÉS DEPUIS L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE (HORS SOUS SECTEUR INTERMÉDIAIRE)

g) Index du photomontage au pied des Monts d'Ambazac

NOMBRE DE PHOTO MONTAGES	N°DU PHOTO MONTAGE	INTÉRÊT DU POINT DE VUE	DISTANCE À L'ÉOLIENNE LA PLUS PROCHE	COMMENTAIRE	N° DE LA PAGE
1	M5	Au pied des Monts d'Ambazac	E6 _ 22173 m	Pas de vue	667

F329 _ TABLEAU RÉCAPITULATIF DU PHOTOMONTAGE RÉALISÉ AU PIED DES MONTS D'AMBAZAC

h) Index du photomontage depuis le site patrimonial remarquable en création (secteur sauvegardé comptant deux périmètres distincts) de Saint-Benoît-du-Sault

L'aire d'étude éloignée comptent un site patrimonial remarquable (actuel secteur sauvegardé comprenant deux périmètres) associé au village de Saint-Benoit-du-Sault. L'analyse de terrain n'a identifié aucune intervisibilité (ni visibilité, ni covisibilité) entre ce site et le projet éolien envisagé sur la commune de Saint-Sulpice-les-Feuilles. Au vu de l'enjeu associé à ce site, nous avons fait le choix de réaliser un photomontage pour illustrer et valider nos conclusions. Il s'agit du photomontage SBS.

COMMUNE	DISTANCE À L'ÉOLIENNE LA PLUS PROCHE	N° DU PHOTO MONTAGE	PROTECTION	COMMENTAIRE	N° DE LA PAGE
Saint-Benoît-du-Sault	E4 _ 16 298 m	SBS	Site patrimonial remarquable	Pas de vue	635

F330 _ TABLEAU RÉCAPITULATIF DU PHOTOMONTAGE RÉALISÉ DEPUIS LE SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE DE SAINT-BENOIT-DU-SAULT

i) Index des photomontages depuis les sites protégés (inscrits et classés)

L'aire d'étude éloignée compte cinq sites protégés. Sur ces cinq sites, il restait un doute quant à une éventuelle intervisibilité pour deux d'entre eux à savoir le site classé D (Butte, hameau, château de Brosse et leurs abords) sur la commune de Chaillac et le site inscrit B (les Combes de la Cazine) sur les communes de Colondannes et de Saint-Léger-Bridereix.

Sur les 5 photomontages réalisés depuis le site classé du château de Brosse, une seule vision très partielle a été identifiée.

En ce qui concerne le site inscrit des combes de la Cazine, le photomontage réalisé ne donne pas à voir le projet éolien.

Le village de Saint-Benoit-de-Sault est également concerné par une protection au titre des sites. L'état initial avait conclu à une absence d'intervisibilité avec le projet éolien envisagé sur la commune de Saint-Sulpice-les-Feuilles. Le photomontage réalisé confirme bien l'absence de vue.

COMMUNES	DISTANCE À L'ÉOLIENNE LA PLUS PROCHE	N° DU OU DES PHOTO MONTAGES	PROTECTION	COMMENTAIRE	N° DE LA PAGE
Chaillac	E3 _ 14 124 m	366	Patrimoine/ Site classé D : Butte, hameau, château de Brosse et leurs abords	Pas de vue	575
Chaillac	E3 _ 14 326 m	362	Patrimoine/ Site classé D : Butte, hameau, château de Brosse et leurs abords	Vision très partielle	579
Chaillac	E3 _ 14 384 m	364	Patrimoine/ Site classé D : Butte, hameau, château de Brosse et leurs abords	Pas de vue	583
Chaillac	E3 _ 14 448 m	363	Patrimoine/ Site classé D : Butte, hameau, château de Brosse et leurs abords	Pas de vue	591
Chaillac	E3 _ 15 354 m	365	Patrimoine/ Site classé D : Butte, hameau, château de Brosse et leurs abords	Pas de vue	607
Colondannes / Saint-Léger-Bridereix.	E6 _ 15021 m	360-2	Patrimoine/ Site inscrit B : les Combes de la Cazine	Pas de vue	603
Saint-Benoit-du-Sault	E4 _ 16298 m	SBS	Patrimoine/ Site inscrit E : Vieux village de Saint-Benoit-dus-Sault	Pas de vue	635

F331 _ TABLEAU RÉCAPITULATIF DES PHOTOMONTAGES RÉALISÉS DEPUIS LES SITES PROTÉGÉS

j) Index des photomontages depuis les monuments protégés (inscrits et classés)

Le tableau présenté ci-dessous détaille les photomontages réalisés pour illustrer les vues depuis le patrimoine protégé. Une illustration a été faite depuis chaque monument de l'aire d'étude rapprochée pour lequel il demeurait un doute sur une possible intervisibilité avec le projet éolien envisagé sur la commune de Saint-Sulpice-les-Feuilles. Il s'agit des monuments MH1, MH2, MH3, M48 et MH49 illustrés respectivement par les photomontages 127, 111, 134, 166, 164 et 165 (covisibilité avec les monuments MH48 et 49).

Sur ces cinq monuments seuls trois sont en relation visuelle avec le projet éolien. Depuis les abords de l'église d'Arnac-la-Poste, la vue est partielle mais franche. Depuis les abords de la maison au lieu dit de Montmagner (prise de vue depuis la route) et depuis le dolmen de l'Héritière la vue est partielle tout comme la covisibilité avec l'église et le manoir de Montlebeau de Vareilles (PHTM 165).

Depuis l'église et le manoir de Montlebeau à Vareilles le projet n'est pas visible.

Un photomontage a également été réalisé depuis plusieurs monuments (MH10, 11, 42, 43, 45, 58, 64) confirmant l'absence de vision du parc éolien conclue dans l'état initial.

COMMUNES	DISTANCE À L'ÉOLIENNE LA PLUS PROCHE	N° DU OU DES PHOTO MONTAGES	PROTECTION	COMMENTAIRE	N° DE LA PAGE
Arnac-la-Poste	E1 _ 2 683 m	127	Patrimoine/ MH 1 Inscrit : église Saint-Martial	Vue franche et partielle	391
Arnac-la-Poste	E1 _ 3 271 m	111	Patrimoine/ MH 2 Classé : dolmen de l'Héritière	Vue partielle	411
Arnac-la-Poste	E1 _ 4 714 m	134	Patrimoine/ MH 3 Inscrit : maison au lieu dit Montmagner	Vision partielle	419
Vareilles	E6 _ 4 991 m	166	Patrimoine/ MH 48 Classé : manoir de Montlebeau	Pas de vue	431
Vareilles	E6 _ 5 711 m	164	Patrimoine/ MH 49 Inscrit : église Saint-Pardoux	Pas de vue	463
Vareilles	X	165	Patrimoine/ MH 48 Classé : manoir de Montlebeau Patrimoine/ MH 49 Inscrit : église Saint-Pardoux	Covisibilité partielle	479
Saint-Maurice-la-Souterraine	E6 _ 8 879 m	357	Patrimoine/ MH 42 Inscrit : manoir de Lavaud	Pas de vue	523
Saint-Maurice-la-Souterraine	E4 _ 9119 m	LS-E	Patrimoine/ Covisibilité avec la silhouette de la ville de la Souterraine et son église protégée	Pas de vue en été/ vue négligeable en hiver	543
Saint-Maurice-la-Souterraine	E6 _ 9 215 m	358	Patrimoine/ MH 43 Inscrit : église Saint-Maurice	Pas de vue	531
Fromental	E1 _ 14 394 m	359	Patrimoine/ MH 11 Classé : château de Fromental (abords du parc, le long de la D63)	Pas de vue	587

COMMUNES	DISTANCE À L'ÉOLIENNE LA PLUS PROCHE	N° DU OU DES PHOTO MONTAGES	PROTECTION	COMMENTAIRE	N° DE LA PAGE
Saint-Priest-la-Feuille	E6 _ 14 458 m	222	Patrimoine/ MH 45 Inscrit : dolmen de la Pierre Folle	Pas de vue	599
Fromental	E1 _ 15 725 m	229	Patrimoine/ MH 10 Classé : dolmen de Bagnol	Pas de vue	619
Parnac	E4 _ 17 281 m	361-2	Patrimoine/ MH 58 Inscrit : église Saint-Martin	Pas de vue	655
Tilly	E3 _ 18437 m	288	Patrimoine/ MH 64 Inscrit : église Notre-Dame	Pas de vue	659

F332 _ TABLEAU RÉCAPITULATIF DES PHOTOMONTAGES RÉALISÉS DEPUIS LES MONUMENTS PROTÉGÉS

k) Index des photomontages depuis les paysages emblématiques

Des vues partielles à très partielles ont été ponctuellement identifiées depuis les paysages emblématiques 3, 2 et 4. L'absence de vision reste majoritaire depuis ces ensembles paysagers de qualité. Aucune intervisibilité entre le paysage emblématique 1 et le projet n'a été repérée.

COMMUNES	DISTANCE À L'ÉOLIENNE LA PLUS PROCHE	N° DU OU DES PHOTO MONTAGES	RECONNAISSANCE	COMMENTAIRE	N° DE LA PAGE
X	E1 _ 4 789 m	356	Paysage emblématique 3	Vision partielle	423
X	E4 _ 5 322 m	351	Paysage emblématique 2	Pas de vue	439
COMMUNES	DISTANCE À L'ÉOLIENNE LA PLUS PROCHE	N° DU OU DES PHOTO MONTAGES	RECONNAISSANCE	COMMENTAIRE	N° DE LA PAGE
X	E4 _ 5 331 m	352	Paysage emblématique 2	Pas de vue	443
X	E4 _ 5 372 m	350	Paysage emblématique 2	Pas de vue	451
X	E4 _ 5 643 m	179	Paysage emblématique 2	Vision négligeable	459
X	E1 _ 5 761 m	M3	Paysage emblématique 4	Vision très partielle	467
X	E1 _ 5 822 m	M4	Paysage emblématique 4	Vision partielle	471
X	E1 _ 6 108 m	346	Paysage emblématique 1	Pas de vue	487
X	E1 _ 6 675 m	316	Paysage emblématique 1	Pas de vue	495
X	E1 _ 6 741 m	348	Paysage emblématique 1	Pas de vue	499
X	E1 _ 6 746 m	347	Paysage emblématique 1	Pas de vue	503

F333 _ TABLEAU RÉCAPITULATIF DES PHOTOMONTAGES RÉALISÉS DEPUIS LES PAYSAGES EMBLÉMATIQUES

l) Index des photomontages depuis les sites valorisés d'un point de vue touristique et depuis le PNR

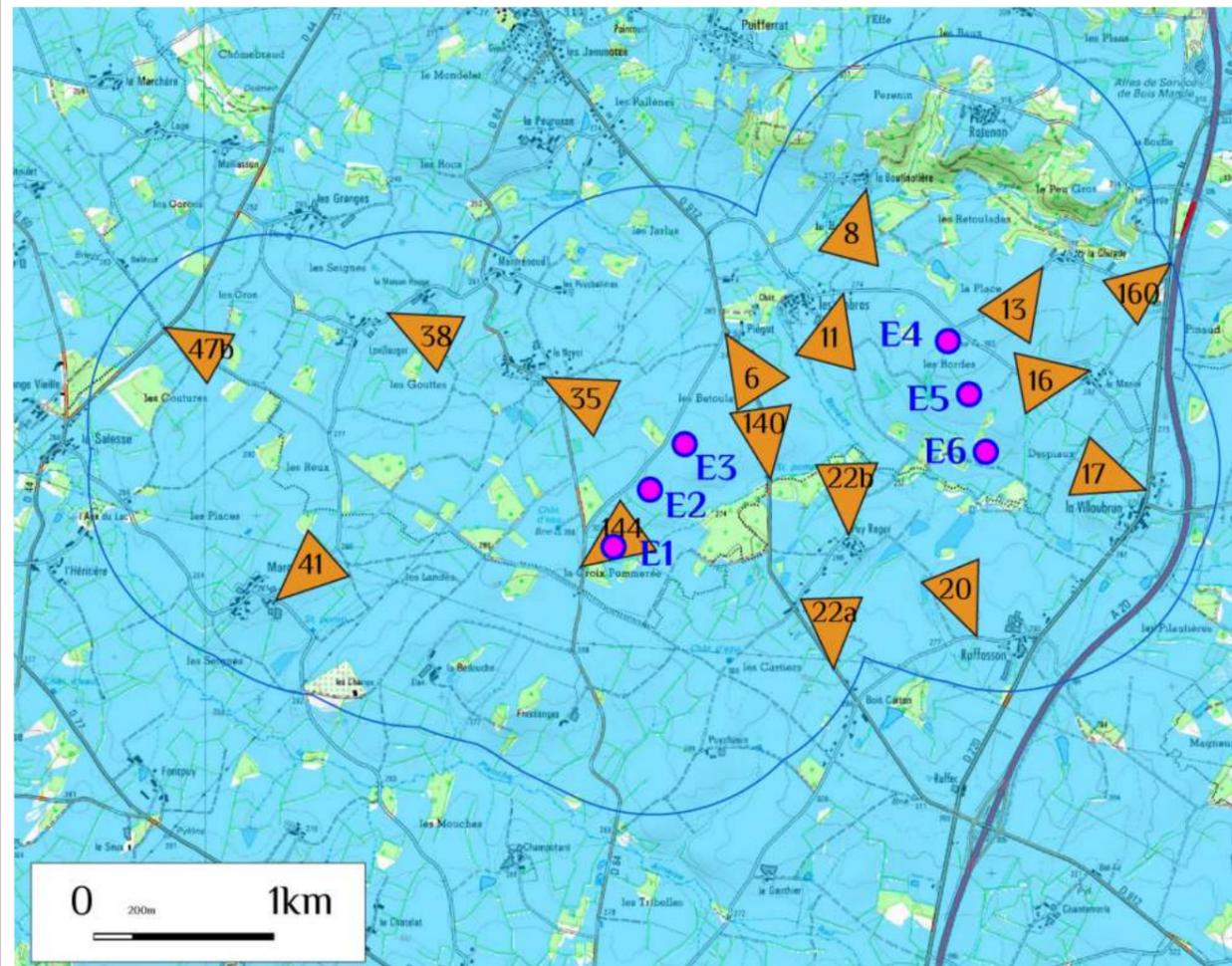
COMMUNES	DISTANCE À L'ÉOLIENNE LA PLUS PROCHE	N° DU OU DES PHOTO MONTAGES	RECONNAISSANCE	COMMENTAIRE	N° DE LA PAGE
Mailhac-sur-Benaize	E1 _ 4 947 m	345	Église de Mailhac-sur-Benaize	Pas de vue	427
X	E4 _ 5 822 m	352	Abords du restaurant du lac de Chaume	Pas de vue	443
X	E1 _ 6 108 m	346	Abords du lac de Mondon	Pas de vue	487
la Souterraine	E4 _ 8 007 m	LS-O	Ville de la Souterraine	Pas de vue	519
la Souterraine	E4 _ 9 119 m	LS-E	Covisibilité avec la silhouette de la Souterraine	Pas de vue en été / Vision négligeable en hiver	543
Tilly	E3 _ 18 437 m	288	Frange est du village de Tilly localisé au sud du PNR	Pas de vue	659

F334 _ TABLEAU RÉCAPITULATIF DES PHOTOMONTAGES RÉALISÉS DEPUIS LES SITES VALORISÉS D'UN POINT DE VUE TOURISTIQUE ET DEPUIS LE PNR

- Légende :
-  Vues ou covisibilités franches ou franches et partielles
 -  Vues ou covisibilités partielles et/ou très partielles à négligeables
 -  Ni vue ni covisibilité identifiée

E3.5 Présentation des photomontages de l'aire d'étude immédiate sous secteur de l'aire d'étude rapprochée

C56 : LOCALISATION DES PHOTOMONTAGES DE L'AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE SOUS SECTEUR DE L'AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE SUR FOND DE ZIV MONTRANT LES EFFETS DU SEUL PARC DE SAINT-SULPICE-LES-FEUILLES



- Éoliennes
- Secteur d'où les éoliennes ne sont pas visibles
- Secteur d'où les éoliennes sont visibles, même très partiellement
- Aire d'étude immédiate de 1 km de rayon/ sous secteur de l'aire d'étude rapprochée
- Photomontage montrant une vue assez franche à franche du parc
- Photomontage montrant une vue très partielle à partielle du parc
- Photomontage d'où le parc n'est pas visible
- Photomontage validant une visibilité ou une absence de visibilité depuis un élément du patrimoine

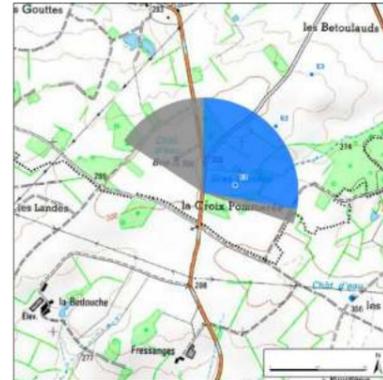
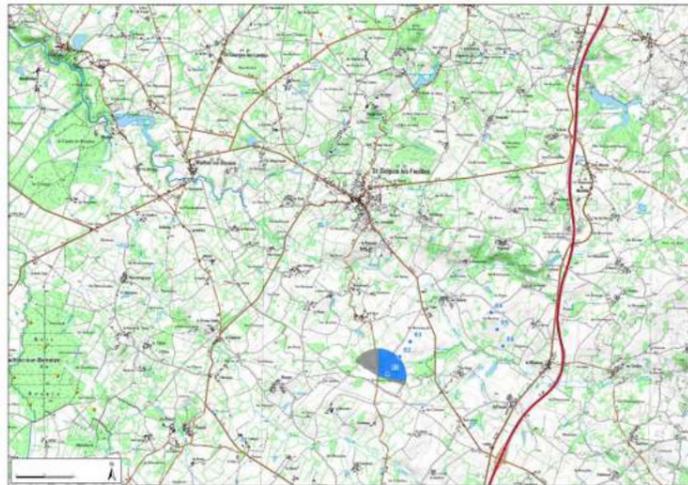
Carte : société Green Satellite
Source : données société ERG Développement France

NB : Les zones en bleu de la ZIV ne distinguent pas :

- les secteurs d'où les éoliennes sont largement visibles des secteurs d'où elles ne le sont que très partiellement ;
- le nombre d'éoliennes visibles.



Photomontage n°144 : Aire d'étude rapprochée sous-secteur immédiat - Route départementale n°84 - Saint-Sulpice-les-Feuilles



Évaluation des impacts paysagers :

Le point de vue 144 est localisé le long de la D84 au Sud-Ouest du parc. Il entretient une grande proximité avec l'éolienne E1. Il est localisé sur un plateau agricole délimité au Nord et à l'Est par la vallée de la Benaize et au Sud par la vallée de la Planche Arnaise. Le bocage y est peu dense (altération). Les perspectives sont contenues non pas dans un plan proche (bocage dense) mais dans un plan moyen voire lointain (fenêtres étroites vers l'horizon entre les arbres). Point de vue très légèrement dominant (inflexion douce vers la vallée de la Benaize). Nombreux motifs paysagers (arbres).

Intérêt du point de vue : Vue depuis la D84, route du quotidien, proximité avec les éoliennes

Unité paysagère concernée : Paysage de la campagne parc _ la Basse Marche

Enjeu modéré : Cet axe offre une lecture intéressante du paysage mais sa reconnaissance tout comme son gabarit sont faibles. Il relie les deux villages de Saint-Sulpice-les-Feuilles et d'Arnac-la-Poste

Sensibilité modérée : Cet axe est faiblement fréquenté mais il entretient une grande proximité avec la ZIP. Il propose une vision dynamique du quotidien

Impact modéré et transformation du paysage forte

La vision du parc est globale. Les deux alignements sont clairement lisibles et s'appuie sur les lignes du paysage existantes qu'il s'agisse du ruban de la route, des alignements de grands chênes ou encore des courbes dessinées par la topographie bien lisibles au niveau des parcelles cultivées. L'éolienne E1 est tellement proche que son échelle s'impose à celle des motifs paysagers en place. Le mouvement des pales est parfaitement visible pour chaque machine. L'échelle du paysage est modifiée franchement et la lecture horizontale du paysage initial devient verticale avec les éoliennes. Cependant le parc s'insère dans une richesse de motifs végétaux qui maintient son intérêt en présence des éoliennes. De même, le panorama qui s'étire en largeur et en profondeur est à l'échelle des éoliennes.

Covisibilité avec les projets éoliens voisins :

S'il est accepté, les 5 éoliennes du projet Lif (projet en instruction) émergeront au-dessus de la végétation en arrière-plan et entre les éoliennes E5 et E1 du projet de Saint-Sulpice-les-Feuilles. L'angle occupé par l'ensemble des éoliennes reste stable.

Coordonnées du point de vue	X = 525794 Y = 2143732 Alt = 302m
Périmètre d'étude	Immédiate
Date de la prise de vue	24/02/2017—19h10
Focale	50 mm
Eolienne la plus proche	E1 - 171 m
Eolienne la plus éloignée	E6 - 2318 m

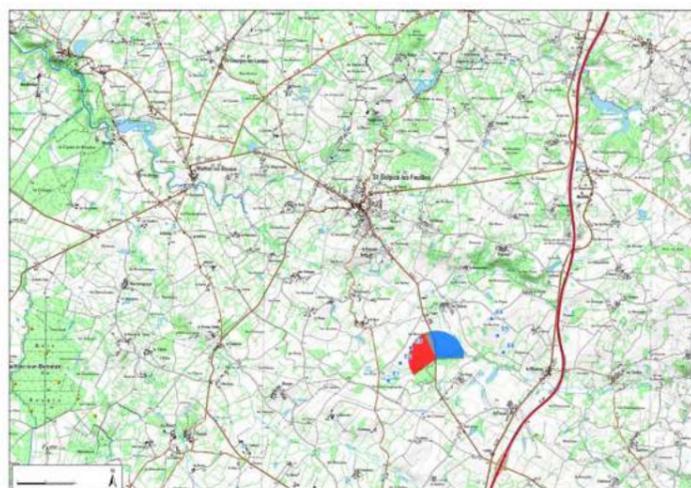








Photomontage n°140 : Aire d'étude rapprochée sous-secteur immédiat - Route départementale n°912



Évaluation des impacts paysagers :

Le point de vue 140 est localisé le long de la D912 au centre des deux alignements. Il entretient une grande proximité avec les éoliennes E3 et E2. Il est localisé sur un plateau agricole délimité au Nord et à l'Est par la vallée de la Benaize et au Sud par la vallée de la Planche Arnaise. Le bocage y est peu dense (altération). Les perspectives sont contenues dans un plan proche à moyen non pas par le bocage mais par un léger bombement du relief. En effet l'observateur est localisé dans un vallon connecté à la vallée de la Benaize. Nombreux motifs paysagers (arbres) et pylônes.

Intérêt du point de vue : Vue depuis la D912, route du quotidien, proximité avec les éoliennes

Unité paysagère concernée : Paysage de la campagne parc _ la Basse Marche

Enjeu modéré : Cet axe offre une lecture intéressante du paysage mais sa reconnaissance tout comme son gabarit sont faibles. Il circule au cœur de la ZIP et relie Saint-Sulpice-les-Feuilles à la Souterraine en traversant l'A20

Sensibilité modérée : Cet axe est faiblement fréquenté mais il circule à proximité voire entre les éoliennes et propose une vision dynamique du quotidien

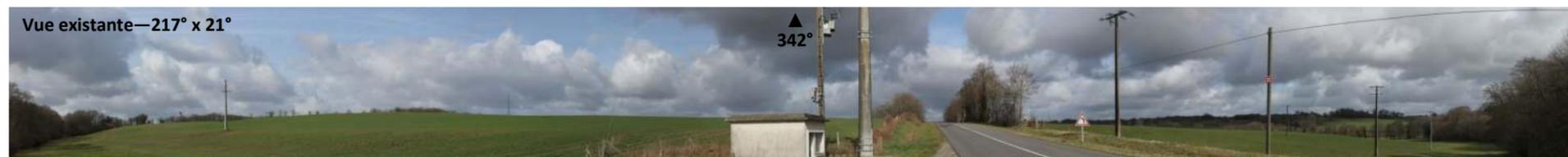
Impact et transformation du paysage : modérés

La vision du parc est globale à l'exception de l'éolienne E6, masquée par un bosquet en avant-plan. Les deux alignements sont clairement lisibles et créent un effet de porte. Les alignements d'éoliennes apparaissent comme deux ponctuations qui semblent s'appuyer sur une direction perpendiculaire. Dans ce secteur, les motifs paysagers sont moins nombreux et les éoliennes s'insèrent dans un paysage plus ouvert (champs cultivés) à l'échelle adaptée. Le mouvement des pales est parfaitement visible pour chaque machine. La transformation du paysage et les impacts sont considérés comme modérés (dynamique et taille des éoliennes) mais l'échelle et l'horizontalité du paysage sont respectées par le parc.

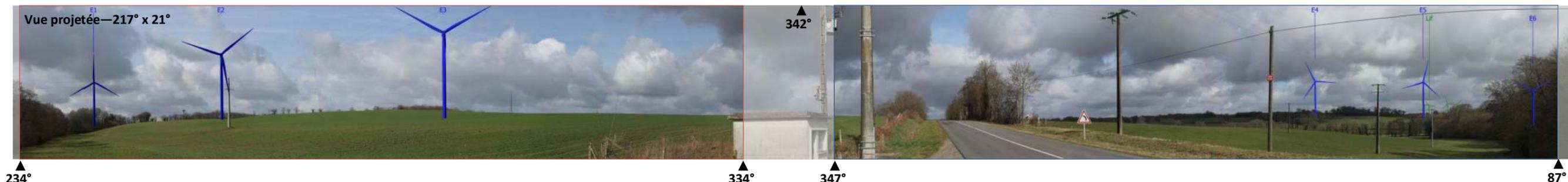
Covisibilité avec les projets éoliens voisins :

S'il est accepté, les 5 éoliennes du projet Lif (projet en instruction) émergeront au-dessus de la végétation entre les éoliennes E3 et E6 du projet de Saint-Sulpice-les-Feuilles. L'angle visuel occupé par l'ensemble des éoliennes reste stable.

Coordonnées du point de vue	X = 526822 Y = 2144163 Alt = 271m
Périmètre d'étude	Immédiate
Date de la prise de vue	24/02/2017—19h35
Focale	50 mm
Eolienne la plus proche	E3 - 488 m
Eolienne la plus éloignée	E4 - 1233 m



Vue existante—217° x 21°



Vue projetée—217° x 21°

234°

334°

347°

87°



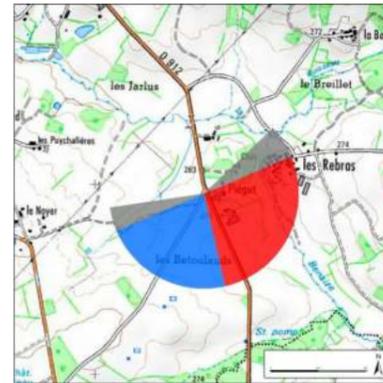








Photomontage n°6 : Aire d'étude rapprochée sous-secteur immédiat - Hameau de Piégut - Départementale n°912 - Saint-Sulpice-les-Feuilles



Évaluation des impacts paysagers :

Le point de vue 6 est localisé le long de la D912 au niveau du hameau Piégut (entre les hameaux les Rebras et le Noyer) sur un plateau agricole délimité au Nord et à l'Est par la vallée de la Benaize et au Sud par la vallée de la Planche Arnaise. Le bocage y est peu dense (altération). L'observateur est localisé au Nord des éoliennes, très proche des éoliennes E1 à E3 en position de très léger contrebas (versant de la vallée de la Benaize). La densité végétale et bâtie se concentre à gauche du panorama et de la départementale D912. Les perspectives sont contenues dans un plan proche à moyen non pas par le bocage mais par la topographie (versant). Nombreux motifs paysagers (arbres, pylônes et bâtis).

Intérêt du point de vue : Vue depuis la D912, route importante à l'échelle de l'aire d'étude immédiate, puisqu'elle circule face à la zone d'implantation potentielle et au cœur de celle-ci / Vue depuis le hameau Piégut

Unité paysagère concernée : Paysage de la campagne parc _ la Basse Marche

Enjeu modéré : Cet axe offre une lecture intéressante du paysage qui présente une belle qualité et variété / axe reliant Saint-Sulpice-les-Feuilles au Nord et les deux routes principales que sont la D220 et l'A20 au Sud-Est / vision dynamique du quotidien / grande proximité avec la ZIP

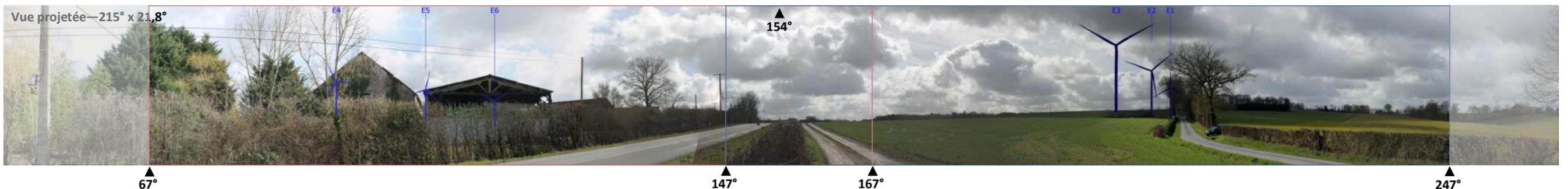
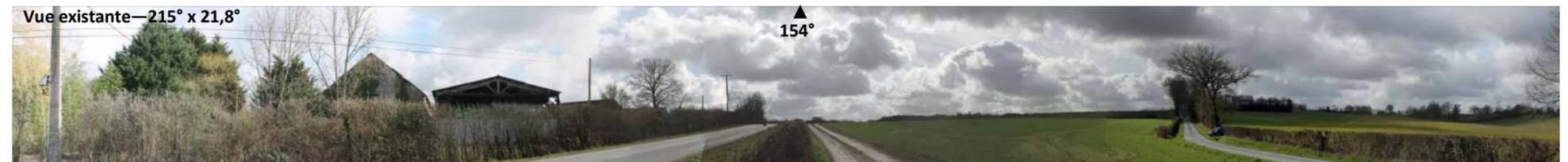
Sensibilité modérée : Cet axe est faiblement fréquenté mais il circule à proximité des éoliennes entre les deux alignements de trois machines (effet de porte) / ouverture visuelle partielle du panorama / angle visuel occupé par la ZIP important (195°)

Impact et transformation du paysage : modérés

La vision est franche pour les éoliennes E1 à E3 mais très partielle pour les éoliennes E4 à E6 (éolienne E6 totalement masquée et vision partielle de certaines pales des éoliennes E4 et E5). L'effet de porte (passage entre les deux alignements de machines) est donc très faiblement marqué. Parmi les éoliennes visibles, grâce à l'effet de perspective, les éoliennes E2 et E1 ne dominent pas les motifs paysagers qu'elles côtoient. Seule l'éolienne E3 dépasse légèrement les arbres en avant-plan. L'échelle du paysage est respectée et l'œil associe la taille perçue des éoliennes à la taille perçue des éléments bâtis situés en avant-plan de l'autre côté de la route D912.

Covisibilité avec les projets éoliens voisins : sans objet

Coordonnées du point de vue	X = 526573 Y = 2144951 Alt = 267m
Périmètre d'étude	Rapproché
Date de la prise de vue	24/02/2017—19h25
Focale	50 mm
Eolienne la plus proche	E3 - 626 m
Eolienne la plus éloignée	E6 - 1583 m





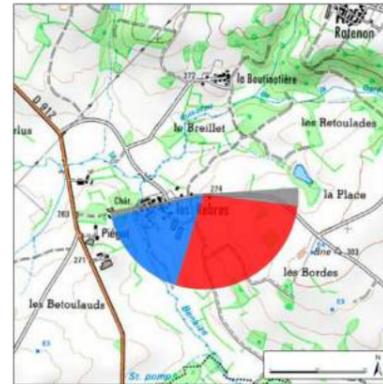








Photomontage n°11 : Aire d'étude rapprochée sous-secteur immédiat - Hameau les Rebras - Saint-Sulpice-les-Feuilles



Évaluation des impacts paysagers :

Le point de vue 11 est localisé en sortie est du hameau les Rebras sur un plateau agricole délimité à l'Ouest par la vallée de la Benaize, au Sud par le ruisseau de la Breuille et au Nord par le ruisseau de la Garde. L'observateur est localisé au Nord des éoliennes entre les deux alignements et entretient une proximité affirmée avec l'éolienne E4.

Intérêt du point de vue : Vue très proche depuis un hameau en première couronne autour des éoliennes

Unité paysagère concernée : Paysage de la campagne parc _ la Basse Marche

Enjeu modéré : Cette vue illustre à la fois une visibilité depuis un hameau et une covisibilité avec certaines des habitations. Il s'agit d'une vision statique du quotidien

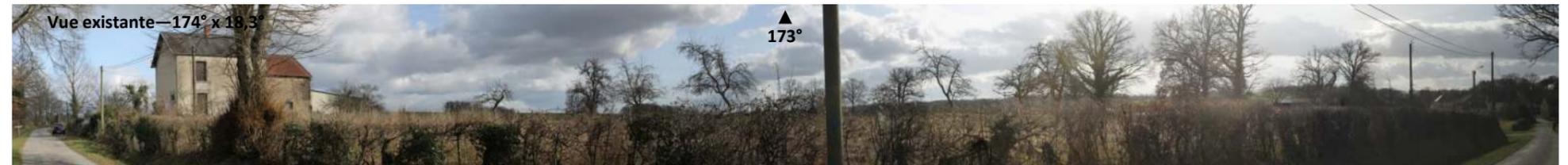
Sensibilité modérée : La sensibilité du hameau est considérée comme modérée au vu du nombre d'habitants réduit, de l'angle visuel occupé par la ZIP (195°) et de la proximité avec la ZIP

Impact et transformation du paysage : modérés

Malgré la proximité, la vision est partielle. Les éoliennes les plus proches (E4 à E6) sont visibles partiellement mais franchement et le mouvement de leurs pales très net. Elles sont également positionnées à proximité voire à l'arrière-plan d'une habitation (E4). Même si cette dernière est abandonnée, le rapport d'échelle s'inverse ponctuellement au profit de l'éolienne E4. Les éoliennes E1 à E3 sont largement masquées par un rideau d'arbres en avant-plan. Leur vision est anecdotique été comme hiver. Les deux alignements d'éoliennes ménagent, entre eux, un espace de respiration intéressant. Les éoliennes apparaissent dans un contexte riche en motifs paysagers dont elles respectent globalement l'échelle (à l'exception de l'éolienne E4 qui impose sa taille de par la covisibilité directe qu'elle entretient avec la maison). Les effets de la perspective combinés au choix de la hauteur de 165 m diminue de façon notable les effets visuels du projet.

Covisibilité avec les projets éoliens voisins : sans objet

Coordonnées du point de vue	X = 527239 Y = 2145181 Alt = 272m
Périmètre d'étude	Rapproché
Date de la prise de vue	24/02/2017—22h45
Focale	50 mm
Eolienne la plus proche	E4 - 650 m
Eolienne la plus éloignée	E1 - 1903 m













Photomontage n°16 : Aire d'étude rapprochée sous-secteur immédiat - Hameau le Mazier - Saint-Sulpice-les-Feuilles



Évaluation des impacts paysagers :

Le point de vue 16 est localisé en sortie ouest du hameau le Mazier sur un plateau agricole délimité à l'Ouest par la vallée de la Benaize, au Sud par le ruisseau de la Breuille et au Nord par le ruisseau de la Garde. Il entretient une proximité affirmée avec les éoliennes E4 à E6. L'observateur est localisé à l'Est des deux alignements d'éoliennes. Le bocage, dégradé en avant-plan, se maintient au plan moyen et cadre alors la vision.

Intérêt du point de vue : Vue très proche depuis un hameau en première couronne autour des éoliennes

Unité paysagère concernée : Paysage de la campagne parc _ la Basse Marche

Enjeu modéré : Cette vue illustre une visibilité depuis un hameau et une covisibilité indirecte avec des habitations. Il s'agit d'une vision statique du quotidien

Sensibilité modérée : La sensibilité du hameau est considérée comme faible au vu du nombre d'habitants réduit, de l'angle visuel occupé par la ZIP (100°) et de la proximité avec la ZIP

Impact modéré et transformation du paysage forte

La proximité implique une vision franche des éoliennes E4 à E6 alors que les éoliennes E1 à E3 sont largement masquées par un bosquet de grands chênes. L'angle visuel superpose les deux alignements et est légèrement dominant (très léger surplomb de la vallée de la Benaize). La taille des éoliennes dépasse celle de la majeure partie des motifs paysagers. En revanche, le motif paysager de la butte bâtie à gauche de la photo maintient son importance et le rapport d'échelle ne s'inverse pas au profit des éoliennes. L'angle visuel finalement occupé par les machines est très réduit par rapport à la taille initiale de la ZIP. La transformation du paysage est nette et importante et les éoliennes sont inscrites dans un champ visuel très proche. Le principe d'implantation est simple et claire facilitant l'association éoliennes/paysage.

Covisibilité avec les projets éoliens voisins :

Le projet Terres Noires (permis autorisé) est compris dans le panorama mais ses éoliennes sont presque totalement masquées (extrémité des pales de quatre éolienne et la moitié supérieure d'une éolienne émergent au-dessus de la ligne d'horizon). Les éoliennes de Mailhac-sur-Benaize (permis en instruction) sont totalement masquées par la végétation et le relief en avant-plan.

Coordonnées du point de vue	X = 528564 Y = 2144744 Alt = 293m
Périmètre d'étude	Rapproché
Date de la prise de vue	26/01/2017—13h35
Focale	50 mm
Eolienne la plus proche	E5 - 668 m
Eolienne la plus éloignée	E1 - 2775 m

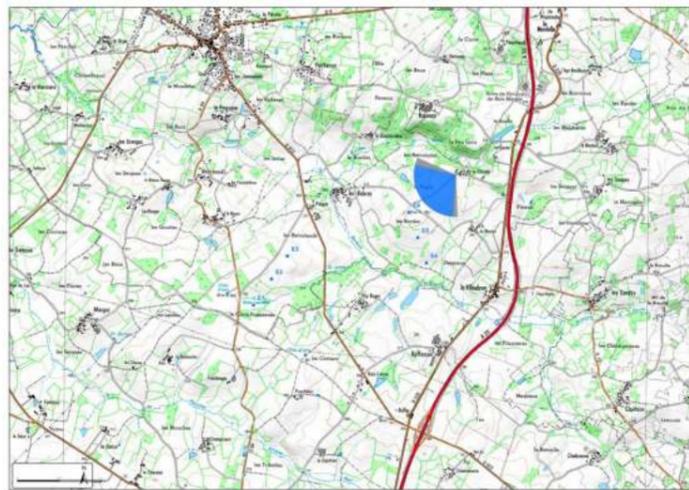








Photomontage n°13 : Aire d'étude rapprochée sous-secteur immédiat - Hameau la Chirade - Saint-Sulpice-les-Feuilles



Évaluation des impacts paysagers :

Le point de vue 13 est localisé en sortie ouest du hameau la Chirade sur un plateau agricole délimité à l'Ouest par la vallée de la Benaize, au Sud par le ruisseau de la Breuille et au Nord par le ruisseau de la Garde. Il entretient une proximité affirmée avec l'éolienne E4. L'observateur est localisé au Nord-Est des éoliennes. La densité bocagère ne bloque pas le premier plan (haies basses taillées) laissant filer le regard vers un horizon plus lointain. A l'exception de la verticalité des grands chênes au centre du panorama, l'horizontalité domine ce point de vue.

Intérêt du point de vue : Vue très proche depuis un hameau en première couronne autour des éoliennes

Unité paysagère concernée : Paysage de la campagne parc _ la Basse Marche

Enjeu modéré : Cette vue illustre une visibilité depuis un hameau. Il s'agit d'une vision statique du quotidien

Sensibilité modérée : La sensibilité du hameau est considérée comme faible au vu du nombre d'habitants réduit, de l'angle visuel occupé par la ZIP (100°) et de la proximité avec cette dernière

Impact modéré et transformation du paysage forte

La proximité implique une vision franche de l'ensemble du projet à l'exception des éoliennes E4 et E1, plus largement masquée par un alignement de grands chênes en avant-plan. L'angle visuel propose une succession des alignements qui semblent parallèles. On ne note aucun chevauchement d'éoliennes. L'échelle du paysage est respectée. Grâce aux effets de la perspective, les éoliennes ne dominent pas visuellement les motifs paysagers en place mais elles renforcent la verticalité. Le mouvement des pales est franc pour les éoliennes E3, E2, E5 et E6.

Covisibilité avec les projets éoliens voisins :

Ce point de vue illustre une situation de covisibilité avec les projets éoliens Terres Noires (parc accordé), Mailhac-sur-Benaize (projet en instruction) et Champs de Bos (permis autorisé). Les éoliennes des projets voisins sont disposées sur la ligne d'horizon en arrière-plan des éoliennes du projet de Saint-Sulpice-les-Feuilles. Celles du projet Terres Noires s'insèrent entre les éoliennes E5 et E6 de Saint-Sulpice-les-Feuilles alors que les éoliennes de Mailhac-sur-Benaize élargissent l'angle visuel formé par ce dernier (à droite de l'éolienne E3). La transformation du paysage est nette et importante mais il faut noter que les parcs et projets apparaissent dans un contexte paysager riche qui favorise leur assimilation. L'horizontalité globale perceptible initialement dans le panorama est respectée. Le projet Champs de Bos est visible extrêmement partiellement, sa vision est anecdotique à nulle.

Coordonnées du point de vue	X = 528373 Y = 2145323 Alt = 309m
Périmètre d'étude	Rapproché
Date de la prise de vue	26/01/2017—13h55
Focale	50 mm
Eolienne la plus proche	E4 - 717 m
Eolienne la plus éloignée	E1 - 2866 m



184°

284°







Photomontage n°35 : Aire d'étude rapprochée sous-secteur immédiat - Hameau le Noyer - Route départementale n°84 - Saint-Sulpice-les-Feuilles



Évaluation des impacts paysagers :

Le point de vue 35 est localisé le long de la départementale D84 au niveau de la frange sud du hameau le Noyer sur un plateau agricole délimité au Nord et à l'Est par la vallée de la Benaize et au Sud par la vallée de la Planche Arnaise. Il est localisé à l'Ouest des alignements et entretient une proximité affirmée avec les éoliennes E1 à E3. Il s'agit d'une vue en vis-à-vis au-delà d'un vallon humide connecté à la Benaize. Le secteur est bâti et densément boisé, végétalisé, y compris au premier plan (platanes, végétation de jardin,...).

Intérêt du point de vue : *Vue très proche depuis un hameau en première couronne autour des éoliennes / vue depuis une route départementale du quotidien importante à l'échelle de l'aire d'étude très rapprochée et traversant ponctuellement la ZIP*

Unité paysagère concernée : *Paysage de la campagne parc _ la Basse Marche*

Enjeu modéré : *Cette vue illustre une visibilité depuis une départementale et un hameau. Il s'agit à la fois d'une vision statique et d'une vision dynamique du quotidien*

Sensibilité modérée : *La sensibilité est considérée comme forte au vu du nombre d'habitants réduit du hameau, de la fréquentation et du gabarit de la voie, de l'angle visuel occupé par la ZIP (180°) et de la proximité avec cette dernière*

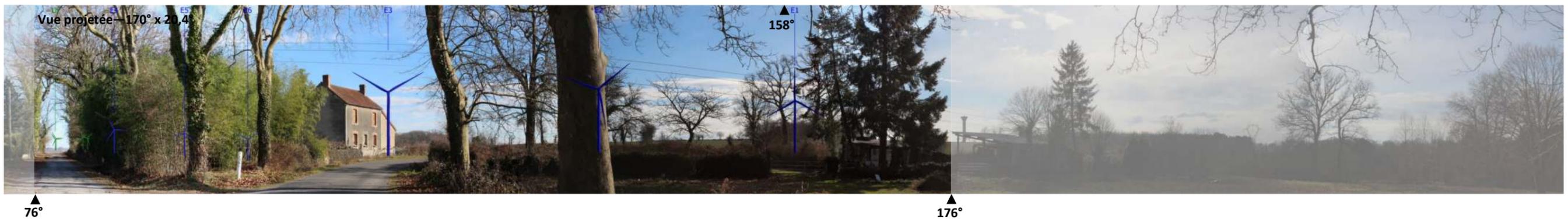
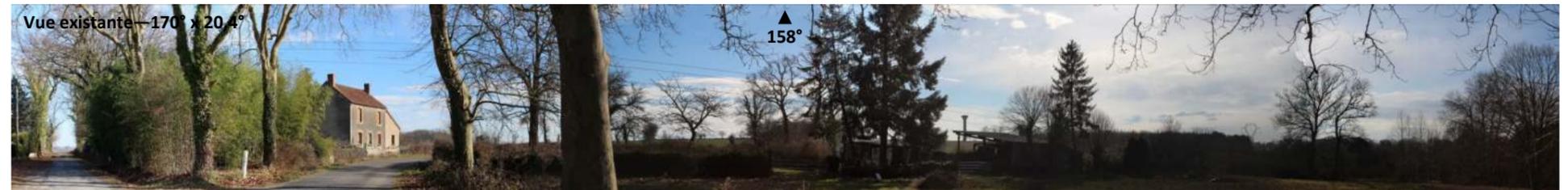
Impact modéré et transformation du paysage faible

Malgré la proximité, la densité végétale parvient à masquer totalement les éoliennes E4 et partiellement les éoliennes E1 à E3, l'éolienne E3 restant franchement visible. L'échelle des motifs paysagers en place et celle plus globale du paysage sont respectées par le parc. Le principe d'implantation n'est pas identifiable (une seule éolienne visible).

Covisibilité avec les projets éoliens voisins :

Deux des quatre éoliennes du projet Lif (en instruction) sont visibles à gauche du panorama dans l'axe de l'une des routes. Les deux autres sont masquées par la végétation en avant-plan.

Coordonnées du point de vue	X = 525618 Y = 2144714 Alt = 288m
Périmètre d'étude	Rapproché
Date de la prise de vue	26/01/2017—15h15
Focale	50 mm
Eolienne la plus proche	E3 - 827 m
Eolienne la plus éloignée	E6 - 2440 m

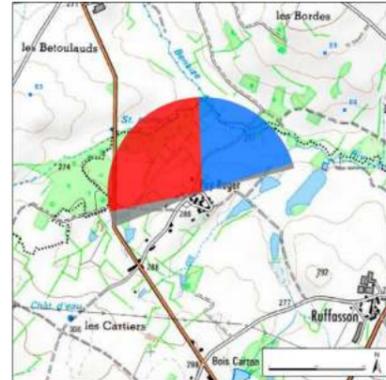








Photomontage n°22b : Aire d'étude rapprochée sous-secteur immédiat - Hameau Puy Roger - Saint-Sulpice-les-Feuilles



Évaluation des impacts paysagers :

Le point de vue 22b est localisé sur la frange nord du hameau Puy Roger sur un plateau agricole délimité au Nord et à l'Est par la vallée de la Benaize et au Sud par la vallée de la Planche Arnaise. Le secteur est densément boisé, végétalisé, notamment en avant-plan. Ici, le bocage est lâche et la densité végétale est assurée par la présence d'un cordon d'arbres ceinturant le hameau et par des bois et des bosquets qui s'intercalent entre champs et prairies. Ainsi, la vue est principalement cadrée dans un plan proche. A droite du panorama, une étroite fenêtre vers un plan moyen s'ouvre à la faveur de la disparition ponctuelle du cordon boisé en avant-plan. Ce point de vue est localisé entre les deux alignements d'éoliennes au Sud. Il entretient une proximité affirmée avec les éoliennes. Il s'agit d'une vue en vis-à-vis au-delà d'un vallon humide connecté à la vallée de la Benaize.

Intérêt du point de vue : *Vue très proche depuis un hameau en première couronne autour des éoliennes*

Unité paysagère concernée : *Paysage de la campagne parc _ la Basse Marche*

Enjeu modéré : *Cette vue illustre une visibilité depuis un hameau en première couronne. Il s'agit d'une vision statique du quotidien*

Sensibilité modérée : *La sensibilité est considérée comme faible au vu du nombre d'habitants réduit du hameau, de l'angle visuel occupé par la ZIP (200°) et de la proximité avec cette dernière*

Impact et transformation du paysage : faibles

Malgré la proximité, la densité végétale parvient à masquer toutes les éoliennes à l'exception de l'éolienne E6. La vision est ponctuellement franche (E6) mais globalement très partielle. L'échelle des motifs paysagers en place et celle plus globale du paysage sont respectées par le parc. Le principe d'implantation n'est pas identifiable (une seule éolienne visible).

Covisibilité avec les projets éoliens voisins :

Le projet les Rimalets (projet autorisé) est compris dans le panorama mais en raison des nombreux masques visuels liés à la topographie et à la végétation il n'est pas visible. Les éoliennes du projet Lif (projet en instruction) sont en revanche visibles sur la droite du panorama, en arrière-plan et à proximité de l'éolienne E6. Une cohérence en termes de parti d'implantation est à noter.

Coordonnées du point de vue	X = 527272 Y = 2143842 Alt = 281m
Périmètre d'étude	Rapproché
Date de la prise de vue	26/01/2017—16h35
Focale	50 mm
Eolienne la plus proche	E6 - 864 m
Eolienne la plus éloignée	E1 - 1311 m













Photomontage n°17 : Aire d'étude rapprochée sous-secteur immédiat - Hameau la Villaubrun - Route départementale n°220 - Saint-Sulpice-les-Feuilles



Évaluation des impacts paysagers :

Le point de vue 17 est localisé au niveau de l'entrée nord du hameau la Villaubrun, le long de la départementale D220 sur un petit plateau agricole délimité à l'Ouest par la vallée de la Benaize, au Sud par le ruisseau de la Breuille et au Nord par le ruisseau de la Garde. Le bocage est encore très présent dans ce secteur (alignements de grands chênes, haies basses taillées) cadrant la vision dans un plan proche. Il entretient une proximité affirmée avec les éoliennes E4 à E6 et notamment avec l'éolienne E6. L'observateur est localisé à l'Est des deux alignements d'éoliennes.

Intérêt du point de vue : *Vue très proche depuis un hameau en première couronne autour des éoliennes et vue depuis un axe routier important (D220)*

Unité paysagère concernée : *Paysage de la campagne parc _ la Basse Marche*

Enjeu modéré : *Cette vue illustre une visibilité statique depuis un hameau et l'une des fenêtres du parcours visuel dynamique associé à la départementale D220*

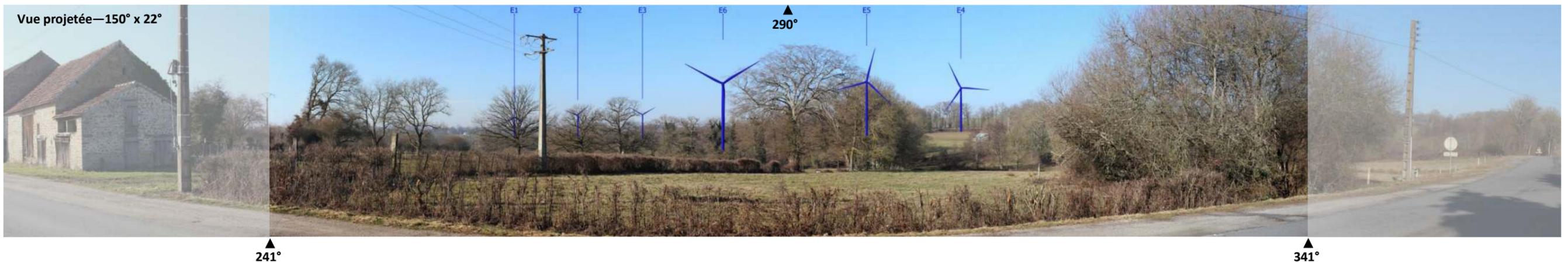
Sensibilité modérée : *La sensibilité du hameau et de la route départementale D220 est considérée comme faible au vu du nombre d'habitants réduit, de l'angle visuel occupé par la ZIP (70°), de la fréquentation de l'axe routier et de la proximité avec la ZIP*

Impact et transformation du paysage : modérés

La proximité implique une vision franche des éoliennes E4 et E6 alors que les autres éoliennes sont partiellement (E3 et E5) voire totalement masquées (E2 et E1). Ainsi, malgré la proximité le projet n'est pas visible dans sa globalité en raison de la densité végétale importante dans ce secteur. La végétation dessine à la fois des moutonnements de grands chênes et tire des lignes franches (haies taillées). L'alignement d'éoliennes en avant-plan s'appuie sur une direction similaire à celle de la haie au second-plan. Les deux alignements ne se superposent pas mais ils sont contenus dans un angle visuel mesuré qui laisse des espaces de respiration conséquents. L'échelle du paysage est respectée. La transformation du paysage est considérée comme mesurée et l'ancrage des éoliennes dans le paysage concrète et visible (reprise des lignes directrices).

Covisibilité avec les projets éoliens voisins : sans objet

Coordonnées du point de vue	X = 528887 Y = 2144046 Alt = 283m
Périmètre d'étude	Rapproché
Date de la prise de vue	26/01/2017—13h30
Focale	50 mm
Eolienne la plus proche	E6 - 894 m
Eolienne la plus éloignée	E1 - 2934 m









Photomontage n°20 : Aire d'étude rapprochée sous-secteur immédiat - Hameau le Ruffasson - Saint-Sulpice-les-Feuilles



Évaluation des impacts paysagers :

Le point de vue 20 est localisé en sortie ouest du hameau Ruffasson sur un petit plateau délimité au Nord par la vallée du ruisseau de la Garde et au Sud par la vallée de la Planche Arnaise. Le bocage a largement disparu de ce secteur. Les boisements que l'on aperçoit en fond de perspective sont les boisements qui accompagnent la vallée de la Breuille. La végétation se maintient en ceinture du hameau, soit en avant-plan et occulte ponctuellement la vue qui alterne donc entre plan rapproché et fenêtres étroites vers un plan lointain. L'observateur est localisé entre les deux alignements d'éoliennes au Sud-Est. Il entretient une proximité affirmée avec les éoliennes E4 à E6 et notamment avec l'éolienne E6. Il s'agit d'une vue en vis-à-vis les altitudes du point de vue et des éoliennes étant proches.

Intérêt du point de vue : Vue très proche depuis un hameau en première couronne autour des éoliennes

Unité paysagère concernée : Paysage de la campagne parc _ la Basse Marche

Enjeu modéré : Cette vue illustre une visibilité depuis un hameau. Il s'agit d'une vision statique du quotidien en vis-à-vis

Sensibilité modérée : La sensibilité du hameau est considérée comme modérée au vu du nombre d'habitants réduit, de l'angle visuel occupé par la ZIP (95°) et de la proximité avec la ZIP

Impact et transformation du paysage : modérés

La proximité implique une vision franche des éoliennes E1 à E3. L'existence d'écrans visuels liés à la végétation parvient à masquer parfois jusqu'à un alignement complet comme sur ce point de vue (E4 à E6). On se rend compte que les éoliennes apparaissent sur une ligne d'horizon dégagée dès que la végétation du bocage et des jardins disparaît. Les éoliennes sont inscrites dans un champ visuel les mettant quelque peu à distance. Les alignements sont très lisibles et forment un cône visuel dirigé vers l'horizon. Le rapport d'échelle ne s'inverse pas au profit des éoliennes. La transformation du paysage est considérée comme mesurée et l'ancrage des éoliennes dans le paysage est cohérente et compréhensible.

Covisibilité avec les projets éoliens voisins :

Le projet les Rimalets (permis autorisé) est compris dans le panorama mais seule une des éoliennes de ce projet est visible et l'éloignement atténué considérablement sa prégnance. Le projet de Mailhac-sur-Benaize (projet en instruction) est compris dans le panorama mais l'ensemble de ses éoliennes est masqué.

Coordonnées du point de vue	X = 528040 Y = 2143268 Alt = 290m
Périmètre d'étude	Rapproché
Date de la prise de vue	26/01/2017—13h25
Focale	50 mm
Eolienne la plus proche	E6 - 1007 m
Eolienne la plus éloignée	E1 - 2136 m









Photomontage n°8 : Aire d'étude rapprochée sous-secteur immédiat - Hameau la Boutinotière - Saint-Sulpice-les-Feuilles



Évaluation des impacts paysagers :

Le point de vue 8 est localisé au niveau du hameau la Boutinotière (entre les hameaux les Rebras et Ratenon), au milieu des habitations sur le versant de la vallée du ruisseau de la Garde. La densité végétale est importante (ripisylve, bois, bosquets sur versant et végétation des jardins). Avec le bâti, elle cadre la vision dans un plan proche. L'horizon est donc largement absent du panorama (à l'exception d'une étroite fenêtre sur la droite de la photo). L'observateur est situé au Nord des éoliennes, très proche des machines E4 à E6.

Intérêt du point de vue : Vue très proche depuis un hameau en première couronne autour des éoliennes

Unité paysagère concernée : Paysage de la campagne parc _ la Basse Marche

Enjeu modéré : Cette vue illustre à la fois une visibilité depuis un hameau et une covisibilité avec certaines des habitations. Il s'agit d'une vision statique du quotidien

Sensibilité modérée : La sensibilité du hameau est considérée comme modérée au vu du nombre d'habitants réduit, de l'angle visuel modéré occupé par la ZIP (150°) et de la proximité

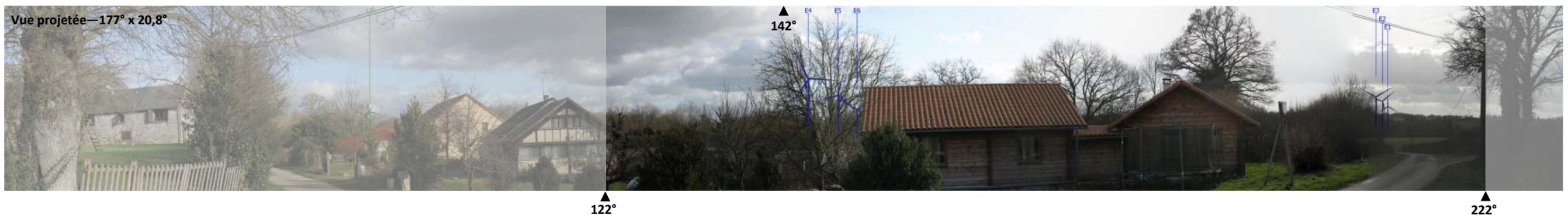
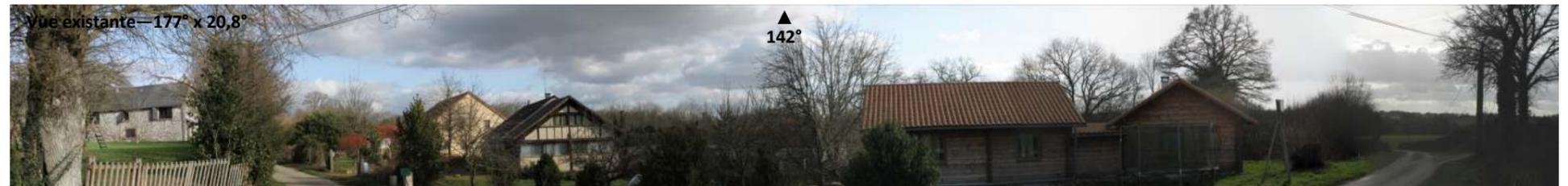
Impact et transformation du paysage : faibles

Malgré la proximité, la vision est partielle. Les éoliennes les plus proches (E4 à E6) sont masquées par un arbre en avant-plan. Elles ne sont donc pas visibles en été et le sont de façon anecdotique, négligeable en hiver. Les éoliennes E1 à E3, légèrement plus éloignées, ne sont visibles que partiellement (moitié supérieure du mat et pales). L'implantation en deux lignes espacées de 2 km en moyenne et le nombre d'éoliennes réduit ménagent un espace de respiration qui limite l'impact du projet. De la même manière, le choix d'une hauteur de 165 m en bout de pale (au lieu des 180 m possibles) associée aux effets de la perspective diminuent l'influence du projet sur les rapports d'échelle en place. L'échelle du paysage est respectée. Les éoliennes visibles ne dominent pas les motifs paysagers et bâtis. Le mouvement des pales est ici atténué par les masques visuels liés à la végétation et le décalage et l'éloignement des éoliennes E1 à E3.

Covisibilité avec les projets éoliens voisins :

Le projet éolien Lif est compris dans le panorama à droite. Sa prégnance est considérée comme négligeable puisque seules les extrémités de deux pales de ce projet sont visibles.

Coordonnées du point de vue	X = 527302 Y = 2145768 Alt = 275m
Périmètre d'étude	Rapproché
Date de la prise de vue	24/02/2017—23h00
Focale	50 mm
Eolienne la plus proche	E4 - 1097 m
Eolienne la plus éloignée	E1 - 2361 m

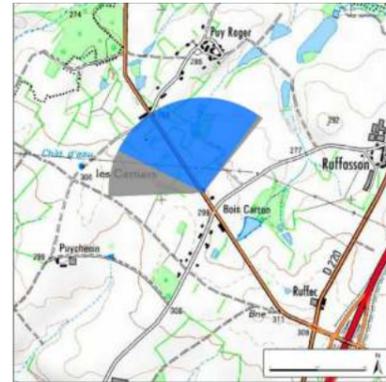








Photomontage n°22a : Aire d'étude rapprochée sous-secteur immédiat - Hameau Bois Carton - Route départementale n°912 - Saint-Sulpice-les-Feuilles



Évaluation des impacts paysagers :

Le point de vue 22a est localisé le long de la route départementale D912 en sortie nord du hameau Bois Carton sur un plateau agricole délimité au Nord par la vallée de la Benaize et au Sud par la vallée de la Planche Arnaise. Il s'agit d'une vue en vis-à-vis au-delà d'un vallon humide connecté à la Benaize. Le secteur est densément boisé et bocager. Cependant, à la faveur de l'inflexion topographique associée au vallon, le regard file vers un plan moyen. Les motifs paysagers sont denses (végétation) et variés (pylônes, bâtis). Il est localisé entre les deux alignements d'éoliennes au Sud. Il entretient une proximité affirmée avec les éoliennes.

Intérêt du point de vue : Vue très proche depuis une route départementale (D912) et un hameau en première couronne autour des éoliennes

Unité paysagère concernée : Paysage de la campagne parc _ la Basse Marche

Enjeu modéré : Cette vue illustre une visibilité depuis une départementale et un hameau. Il s'agit à la fois d'une vision statique et d'une vision dynamique du quotidien

Sensibilité modérée : La sensibilité est considérée comme forte au vu du nombre d'habitants réduit du hameau, du trafic modéré de la D912 et de son rapport privilégié avec la ZIP, de l'angle visuel occupé par la ZIP et de la proximité de cette dernière

Impact et transformation du paysage : modérés

La proximité implique une vision franche de l'ensemble des éoliennes malgré la densité végétale. Les deux alignements forment deux ponctuations de part et d'autre de la D912. Les alignements apparaissent parallèles et légèrement décalés dans le champs visuel. L'échelle des motifs paysagers en place et celle plus globale du paysage ne sont pas remises en question par le parc. L'implantation est simple et claire et s'appuie sur la direction de la vallée de l'affluent de la Benaize. Les éoliennes apparaissent quelque peu à distance. La transformation du paysage est considérée comme mesurée et l'ancrage des éoliennes dans le paysage est cohérente et compréhensible.

Covisibilité avec les projets éoliens voisins :

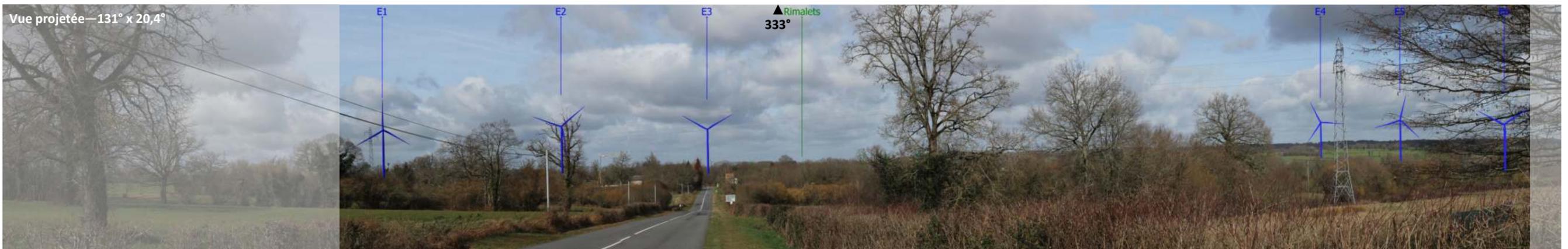
Le projet les Rimalets (permis autorisé) est compris dans le panorama mais, très éloignées, les éoliennes ne sont pas visibles ou visibles de manière anecdotique (extrémité de pales).

Coordonnées du point de vue	X = 527219 Y = 2143038 Alt = 300m
Périmètre d'étude	Rapproché
Date de la prise de vue	24/02/2017—20h05
Focale	50 mm
Eolienne la plus proche	E6 - 1429 m
Eolienne la plus éloignée	E4 - 1916 m



Vue existante—131° x 20,4°

▲
333°



Vue projetée—131° x 20,4°

▲
333°

▲
296°

▲
36°







Photomontage n°160 : Aire d'étude rapprochée sous-secteur immédiat - Route départementale n°220 - Saint-Sulpice-les-Feuilles



Évaluation des impacts paysagers :

Le point de vue 160 est localisé le long de la départementale D220 à la naissance de la vallée du ruisseau de la Garde. Le versant rive droite de la vallée, ponctuellement habité, est visible sur le panorama. Le contexte est densément végétalisé et la vision cadrée dans un plan rapproché (versant et végétation). L'observateur est situé à l'Est des deux alignements. Il entretient une proximité affirmée avec les éoliennes E4 à E6. Les éoliennes apparaissent donc en covisibilité avec la butte plus marquée que forme le versant.

Intérêt du point de vue : *Vue très proche depuis une route départementale importante*

Unité paysagère concernée : *Paysage de la campagne parc _ la Basse Marche*

Enjeu modéré : *Cette vue illustre une visibilité depuis une route départementale importante qui longe le parc à l'Est. Il s'agit d'une vision dynamique du quotidien*

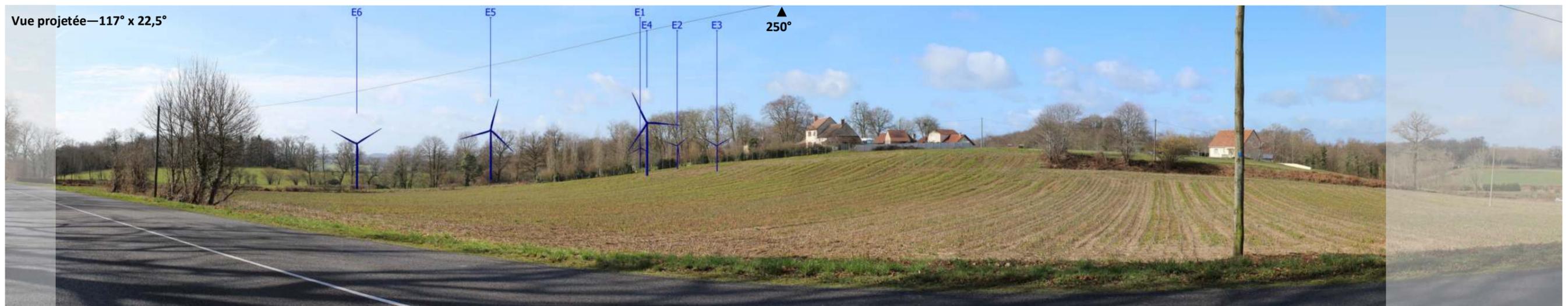
Sensibilité faible : *La sensibilité est considérée comme faible car la voie circule à proximité mais pas face à la ZIP / contexte densément végétalisé*

Impact et transformation du paysage : faibles

Malgré la proximité, la densité végétale parvient à masquer en grande partie les éoliennes E1 à E6 et totalement les éoliennes E1 à E3. L'échelle des motifs paysagers en place et celle de la butte en particulier est respectée. Le principe d'implantation, alignement de 3 éoliennes est compréhensible. La transformation du paysage et les impacts sont considérés comme faibles.

Covisibilité avec les projets éoliens voisins : sans objet

Coordonnées du point de vue	X = 529020 Y = 2145235 Alt = 326m
Périmètre d'étude	Rapproché
Date de la prise de vue	02/03/2017—13h10
Focale	50 mm
Eolienne la plus proche	E4 - 1444 m
Eolienne la plus éloignée	E1 - 3597 m



▲ 195°

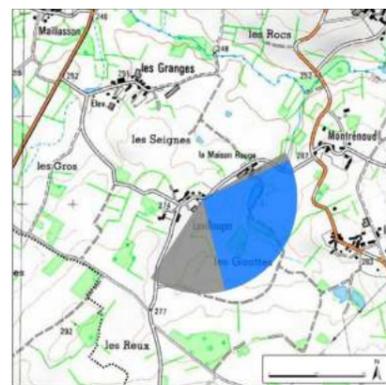
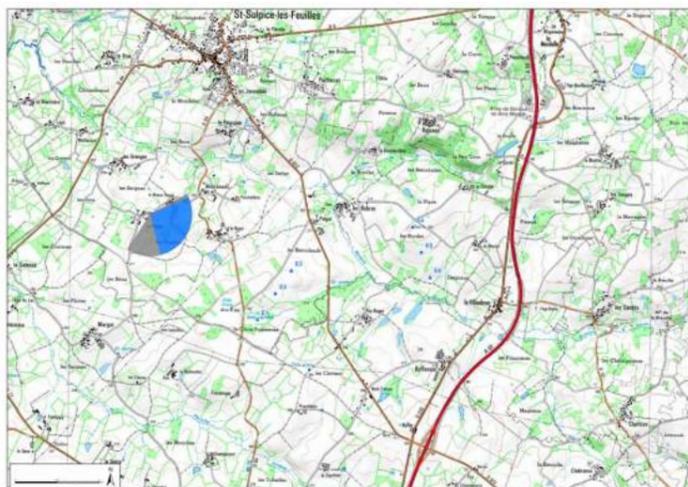
▲ 295°







Photomontage n°38 : Aire d'étude rapprochée sous-secteur immédiat - Hameau la Villauger - Saint-Sulpice-les-Feuilles



Évaluation des impacts paysagers :

Le point de vue 38 est localisé au niveau de la frange sud-est du hameau Lavillauger sur un plateau bocager et boisé d'une belle qualité paysagère et délimité au Nord par la vallée de la Benaize et au Sud par la vallée de la Planche Arnaise. La vision est ouverte partiellement en avant-plan laissant filer le regard jusqu'au plan moyen où elle se retrouve cadrée par un bombement du relief (versant rive droite d'un vallon humide connecté à la vallée du ruisseau de la Garde. Il est localisé à l'Ouest des alignements et entretient une proximité affirmée avec les éoliennes E1 à E3. Il s'agit d'une vue en vis-à-vis au-delà d'un léger vallon. Le secteur est densément boisé, végétalisé (bocage).

Intérêt du point de vue : Vue très proche depuis un hameau en première couronne autour des éoliennes

Unité paysagère concernée : Paysage de la campagne parc _ la Basse Marche

Enjeu modéré : Cette vue illustre une visibilité depuis un hameau. Il s'agit d'une vision statique du quotidien

Sensibilité faible : La sensibilité est considérée comme faible au vu du nombre d'habitants réduit du hameau, de l'angle visuel occupé par la ZIP (140°) et de la proximité avec cette dernière

Impact et transformation du paysage : faibles

Malgré la proximité, la densité végétale et le relief parviennent à masquer plus ou moins partiellement les éoliennes à l'exception de l'éolienne E3 qui est visible franchement. L'échelle des motifs paysagers en place et celle plus globale du paysage sont respectées par le parc. Le principe d'implantation n'est pas identifiable (une seule éolienne visible). La transformation du paysage et les impacts sont considérés comme faibles.

Covisibilité avec les projets éoliens voisins :

Seul le projet Lif (en instruction) est compris dans le panorama. Eloignées et largement masquées par la végétation en avant-plan, les éoliennes de ce projet sont à peine visibles. Leur prégnance est considérée comme négligeable.

Coordonnées du point de vue	X = 524683 Y = 2145031 Alt = 277m
Périmètre d'étude	Rapproché
Date de la prise de vue	26/01/2017—16h05
Focale	50 mm
Eolienne la plus proche	E2 - 1767 m
Eolienne la plus éloignée	E6 - 3418 m

